



COMMISSION
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

RELANCE ECONOMIQUE DE
L'INDUSTRIE :

Comment accompagner la reconquête
industrielle de son territoire ?



Compte-rendu de la séance du 17/03/2022

I INTERVENANTS

Christophe Brezillon, Responsable du développement économique et
industriel en Ile-de-France – Banque des Territoires

Fabien Ducasse, Directeur territorial – Banque des Territoires

Benoît Lepsant, Responsable « Territoires d'Industrie » - Banque des
Territoires



🕒 Le jeudi 17 mars 2022 de 10h00 à 11h30

📍 En visioconférence

👤 **Élus référents :**

- **François Dechy**, maire de Romainville (93)
- **Jean-François Vigier**, maire de Bures-sur-Yvette (91)
- **Stephen Herve**, maire de Bondy (93)

I CONTEXTE

La crise économique, sociale et sanitaire liée à la propagation du Covid-19 a entraîné un changement de paradigme économique consistant en une politique de relocalisation d'un certain nombre de filières industrielles en France et en Europe. La guerre entre la Russie et l'Ukraine devrait renforcer cette dynamique d'indépendance économique et énergétique, nationale et européenne, consistant dans une hausse des investissements pour renforcer l'industrialisation des territoires.

L'État poursuit ainsi son programme national « Territoires d'industrie » initié en 2018 consistant en la reconquête industrielle des territoires. Ce programme – dont la Banque des Territoires est le premier partenaire – consiste en des subventions et des prêts de l'État destinés aux collectivités locales via des appels à projets. Le comité de pilotage des Territoires d'industrie travaille au recueil de propositions dans la perspective de la prolongation du programme jusqu'en 2026. Dans ce cadre, il est à la recherche de nouvelles orientations, et notamment de propositions et de projets pouvant s'inscrire dans la nouvelle stratégie nationale France 2030.

À la fin de l'année 2021, le programme comptabilisait 1800 projets développés sur 146 territoires¹ et 542 intercommunalités. Trois objectifs irriguent ce programme :

- 1. Cibler dans les territoires les entreprises à forts enjeux industriels**
- 2. Décentraliser la politique de développement industriel au profit des Régions et des intercommunalités**
- 3. Concentrer les moyens financiers vers les territoires**

Pour déployer cette politique de reconquête industrielle, la Banque des Territoires agit en tant qu'opérateur de l'État auprès des collectivités locales sur deux axes forts :

- ✓ Les aides à l'ingénierie pour développer des filières industrielles stratégiques
- ✓ Les aides à l'investissement pour développer des filières industrielles stratégiques

Les aides à l'ingénierie pour développer des filières stratégiques

Les référents territoriaux de la Banque des Territoires accompagnent les collectivités en ingénierie en cofinçant des études de relocalisation industrielle à hauteur de 50% maximum

¹ Un « territoire d'industrie » est composé d'un ou plusieurs EPCI et correspondant, le cas échéant, à un périmètre du projet de territoire. Certains de ces territoires peuvent être interdépartementaux voire interrégionaux.

TTC.

➤ Pour la réalisation d'études pour développer un écosystème local industriel

Principe : les crédits sont utilisés en amont de l'opération d'investissement pour aider à formaliser une approche prospective et stratégique sur un secteur d'activité et en particulier pour la mise en place de stratégies territoriales industrielles.

Exemple : études sur la cartographie de friches industrielles d'un territoire donné et d'une priorisation d'action pour leur reconversion industrielle, études pour les besoins d'adaptation des compétences pour l'industrie 4.0.

➤ Pour la réalisation d'études de planification et de préfiguration

Principe : études de préfaisabilité pour aide à la maturation de projets et l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ces crédits sont utilisés pour identifier des opérations d'investissement sur des projets industriels en accompagnement des acteurs locaux.

Exemple : élaboration d'un schéma directeur énergie pour apprécier la performance énergétique d'un site industriel (bâtiments et équipement) afin d'analyser les gisements d'économie d'énergie et/ou le potentiel de production d'énergie décarbonée.

➤ Pour la réalisation d'études dans le cadre d'un projet d'investissement déjà identifié

Principe : crédits d'ingénierie pré-opérationnelle pour le montage juridique et financier. Ces crédits sont associés à un projet d'investissement et conduisent à le sécuriser dans son instruction dans le cadre d'un passage en décision d'investissement.

Exemple : études juridiques, études financières, études techniques ou de marché sur un projet donné.

Les aides à l'investissement pour développer des filières stratégiques

Le projet « Territoires d'industrie » mobilise sept acteurs² - dont la Banque des Territoires – pour soutenir les dépenses d'investissement des collectivités dans des projets industriels territoriaux. En première ligne du programme « Territoires d'Industrie », la Banque des Territoires :

- ✓ Participe en fonds propres et quasi fonds propres dans les sociétés d'économie mixte (SEM)
- ✓ Intervient en tant qu'investisseur avisé³ dans l'immobilier industriel, la formation ou encore le développement économique

² Les opérateurs nationaux mobilisés aux côtés des collectivités : Banque des Territoires, Business France, BPI France, ADEME, Action Logement, APEC, Pôle Emploi

³ Investisseur avisé : Investisseur plaçant son action en dehors du champ de la réglementation européenne des aides d'État, selon une note méthodologique réalisée en 2017 par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

- ✓ Réalise des prêts de court, moyen et long terme pour les collectivités. Elle offre, également, des services et des garanties bancaires.
- **Pour développer ou réhabiliter du foncier et/ou de l'immobilier industriel**

Principe : contribuer à la revitalisation et au redéveloppement de friches urbaines ainsi qu'à la modernisation de l'immobilier d'entreprises industrielles.

Exemple : investissement dans les sociétés de projet, investissement dans les sociétés d'économie mixte (SEM) aménageurs ou opératrices ; intervention via les fonds de dépollution des zones industrielles.

- **Pour développer les énergies et l'écologie industrielle**

Principe : contribuer au développement des énergies renouvelables, au développement des projets d'efficacité énergétique des sites industriels et à la valorisation des déchets dans les territoires.

Exemple : en mars 2016, la Caisse des Dépôts, le chimiste Solvay et l'investisseur japonais Marubeni ont créé la Holding EEco, destinée à financer et exploiter des équipements d'efficacité énergétique installés sur des sites industriels en France (sites Solvay de Tavaux dans le Jura, à la Rochelle et à Lyon).

- **Pour accompagner la formation aux métiers de l'industrie**

Principe : contribuer au développement des compétences pour accroître la compétitivité des territoires. En effet, les industriels font face à une pénurie de personnes qualifiées dans l'industrie.

Exemples : réalisation d'un « Campus entreprises », c'est-à-dire un pôle de formation pour l'industrie sur le territoire de Clermont-Ferrand (63) et réalisation d'un « Campus Mecateam » qui forme à la maintenance ferroviaire pour les salariés et les demandeurs d'emplois, en lien avec la SEM de coopération industrielle de Bourgoigne.

I POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET ECHANGES

Jean-François Vigier, élu référent de la commission, salue les intervenants et les remercie pour leur présence. L'économie francilienne se remet progressivement en marche depuis la crise sanitaire. Les élus locaux essaient de retisser du lien entre les acteurs publics et privés de nos territoires. L'accompagnement de l'Etat et de la Banque des Territoires, au travers de leurs différents programmes, est nécessaire pour revitaliser l'économie et développer l'industrie locale.

Intervention de Fabien Ducasse, Directeur territorial Région Ile-de-France

Le groupe Caisse des Dépôts regroupe plusieurs activités dont la gestion d'actifs et le financement des entreprises. La Banque des Territoires répond aux attentes des territoires qui en accompagnant les mutations territoriales sur plusieurs enjeux de transition écologique et énergétique. Elle intervient ainsi pour des territoires plus connectés, plus durables, plus inclusifs et plus attractifs avec plusieurs types de prestations : du conseil et de l'ingénierie, des prêts, de l'investissement en fonds propres, des services bancaires...

La Banque des Territoires intervient à différents niveaux dans le domaine du développement économique avec plusieurs types d'action :

- ✓ **Des partenariats avec les acteurs de l'écosystème** : collectivités locales, chambres consulaires, agences d'attractivité, pôles de compétitivité
- ✓ **Le financement de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale**
- ✓ L'intervention dans **l'immobilier d'entreprises**
- ✓ **La mise en œuvre de Programmes Nationaux** : Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et Territoires d'industrie (relance industrielle)

Le programme « Territoires d'industrie » a été lancé par l'État en 2018 afin d'accompagner la reconquête des territoires industriels à l'échelle nationale. **Aujourd'hui, 148 territoires ont été labellisés dont 9 en Ile-de-France.** Le mode de gestion de ce programme se voulait éminemment décentralisé, le pilotage a été confié au Conseil régional en lien avec l'État. L'animation au niveau du territoire se veut innovant car partagé entre un élu et un opérateur industriel, représentant les acteurs économiques du territoire. L'objectif est de définir des programmes d'action de manière à favoriser la reconquête ou la relocalisation d'activités industrielles en ayant un champ d'intervention extrêmement large. L'ensemble des problématiques (immobilier, friches, main-d'œuvre, formation, innovation) sont prises en compte. À ce titre, l'État a mobilisé un certain nombre de partenaires, dont la Banque des Territoires.

Les services de l'État et les opérateurs nationaux se sont mobilisés dans le cadre d'un « **panier de services** » dont les objectifs sont les suivants :

- ✓ Attirer les entreprises sur les territoires en les aidant à l'installation
- ✓ Favoriser le recrutement des salariés
- ✓ Simplifier les démarches pour les entreprises
- ✓ Accompagner à l'innovation

Intervention de Christophe Brezillon et Benoit Lepasant, Banque des Territoires

En Ile-de-France, le programme « Territoires d'industrie » a commencé à la fin de l'année 2018 dans l'EPT Grand Orly Seine Bièvre (94 ; 91). Dorénavant, le programme est intégré au plus proche des bassins d'emplois par la création de groupes de travail. Sur l'année 2020-2021, les territoires ont pu proposer des actions financées par la Banque des Territoires.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires prévoit une somme de **plus d'un milliard d'euros pour la relance industrielle** avec à la fois des fonds propres, des prêts et de l'ingénierie. Cela concerne tous les territoires en Ile-de-France. Les industriels peuvent également être accompagnés.

Les actions de la Banque des Territoires en faveur de l'attractivité industrielle :

✓ Aménagement et immobilier industriels et innovants

- Investir dans le foncier et l'immobilier d'activité économique
- Faciliter l'implantation d'usines sur des sites nouveaux
- Accompagner le déploiement en région de sites industriels « clé en main »

✓ Transition énergétique et environnementale

- Soutenir les stratégies territoriales de verdissement de l'industrie
- Investir dans la production d'énergies renouvelables et les solutions de mobilité durable

✓ Formation aux métiers de l'industrie

- Soutenir le développement de l'accès aux compétences et aux savoir-faire stratégiques

✓ Stratégie industrielle régionale et sectorielle

- Mobiliser nos moyens d'ingénierie en cofinçant des études stratégiques
- Identifier les chaînes d'approvisionnement et les filières stratégiques industrielles pour des relocalisations d'entreprises

En matière d'ingénierie, **la Banque des Territoires accompagne trois types d'études jusqu'à 50% de la dépense :**

- ✓ Études à caractère général, stratégique et/ou thématique
- ✓ Études de planification et de préfiguration
- ✓ Études dans le cadre d'un projet d'investissement identifié

Des prêts sont également dédiés aux enjeux d'activité économique concernant les projets d'acquisition de parcelles et de travaux d'aménagement. Le taux variable est indexé sur le taux du livret A avec une marge de 0,8%. **Une offre de prêt plus large vient compléter les thématiques à destination des collectivités territoriales :** l'eau, la mobilité, l'éducation, la rénovation énergétique des bâtiments, le tourisme, la relance verte et la relance santé.

Le **sujet de l'immobilier industriel** est nouveau pour la Banque des Territoires qui intervient

en tant qu'investisseur avisé d'intérêt général en recherchant la création de valeur financière et sociétale à long terme. Il s'agit d'une prise de participation jusqu'à 49% au capital d'une société de portage industrielle.

Questions des participants

Comment intervenez-vous en termes de conseil en friches industrielles et de subventions ? Avez-vous des exemples précis avec lesquels vous avez travaillé en Ile-de-France ?

En termes de subvention, la Banque des Territoires est plutôt sur des interventions en termes d'investisseur en fonds propres dans des sociétés.

Le seul segment où l'on mobilise des subventions, ce sont sur les phases d'ingénierie. La Banque des Territoires n'intervient pas comme l'État ou la Région Ile-de-France dans des modalités de subventions. Nous sommes plutôt sollicités sur les PME ou ETI du secteur industriel.

Les contacts territoriaux de la Banque des Territoires :

Référent régional :

Christophe Brezillon ; christophe.brezillon@caissedesdepots.fr

Directeurs Territoriaux :

- **75** : Jean Philippe Leyrat ; jean-philippe.leyrat@caissedesdepots.fr
- **77/94** : Anne Mcqueen ; anne.mcqueen@caissedesdepots.fr
- **78/92** : Grégoire Charbaut ; gregoire.charbaut@caissedesdepots.fr
- **91/Région** : Fabien Ducasse ; fabien.ducasse@caissedesdepots.fr
- **93/95** : Camille Picard ; camille.picard@caissedesdepots.fr

Exemples de fonds dans lesquels la Banque des Territoire a investi :

- Communiqué de presse de la Banque des Territoires du 8 février 2021, « La Banque des Territoires et Brownfields créent la Foncière des Générations pour redynamiser les villes moyennes et les quartiers prioritaires », consultable à l'adresse suivante : [Document \(banquedesterritoires.fr\)](#)
- Communiqué de presse commun de la Banque des Territoires et de Edmond de Rothschild Private Equity « Edmond de Rothschild Private Equity et la Banque des Territoires, investisseur de référence de longue date dans Les fonds ginkgo, poursuivent leur implication dans le Développement durable avec le lancement de ginkgo 3 », consultable à l'adresse suivante : [Communiqué de presse \(caissedesdepots.fr\)](#)

Fin de la réunion

LISTE DES INSCRITS :

Nom de la commune / Nom de l'entreprise AMIF Partenaire	Nom	Prénom	Fonction
ANTONY (92)	VERET	Marie	Maire Adjointe chargée du commerce et de l'artisanat
PARIS 15 ^{EME} ARRONDISSEMENT	Germont	Alexia	Adjoint au maire du 15eme arrdt de Paris en charge du développement économique, des entreprises, de l'emploi et de l'économie circulaire et collaborative
BUC 78530	MESSINA	Celeste	Maire adjointe
GRDF	LHERITIER	Daniel	Directeur Affaires Publiques Ile-de-France
ROSNY-SOUS-BOIS	Mesa	Stéphane	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Chef de Cabinet
VIRY CHATILLON 91170	Caillaud	Clément	Maire adjoint
COUBRON (93)	MARLIER	Sandrine	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Secrétaire cabinet du Maire
MAIRIE DE ROINVILLE	BELLINELLI	GUILLAUME	Maire de ROINVILLE
JOINVILLE-LE-PONT	Iambillotte	floriandre	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - chef de cabinet
BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	DAGUIN	Dominique	AMIF Partenaires - Directeur
EVRY	BAKARY	Alban	CONSEILLER MUNICIPAL ET COMMUNAUTAIRE
PARIS SUD AMENAGEMENT	Balgalié	Marion	AMIF Partenaires - Responsable d'opérations
CHARENTON-LE-PONT (94420)	Szerman	Mickael	Conseiller Municipal - Président Association Engagements Franciliens
MAIRIE DE ROINVILLE	BELLINELLI	GUILLAUME	Maire
ROMAINVILLE	JEBARI	Soraya	Conseillère Municipale
PARIS	CORNET	Fabrice	AMIF Partenaires - Associé
BUC	Wioland	Hervé	CM Délégué à la Sécurité
BUC 78530	MESSINA	Celeste	Maire Adjointe
JOUY EN JOSAS	LE ROUX	JANNICK	Chargée du développement économique
CORBREUSE	CORREIA	JOSE	MAIRE
VERNOUILLET 78540	Vaur	Camille	Dircab
VILLENEUVE-LA-GARENNE	BANSEDE	Carine	1er adjoint au Maire
GAGNY	KITTAVINY	THIERRY	ADJOINT
CARRIERES-SOUS-POISSY	Amri	Mohammed	Adjoint au commerce, artisanat, aux professions libérales et indépendantes.
LE PLESSIS-ROBINSON	NGUYEN	Marjorie	Maire-adjoint à l'Économie

MAIRIE DE GUYANCOURT	ADELAIDE	ROGER	<i>Adjoint au Maire</i>
MAIRIE DE SAINT PIERRE DU PERRY	Ganem	Michaël	<i>Conseillé municipal en charge du développement économique</i>
BUC	MESSINA	Celeste	<i>Maire Adjointe - Développement Economique</i>
PALaiseau ET AGGOMERATION PARIS- SACLAY	VITTECOQ	Catherine	<i>Maire-adjointe</i>
CHAMPIGNY SUR MARNE	LHOSTE	Philippe	<i>Conseiller Municipal Délégué</i>
MAIRIE DE VERNOUILLET / 78540	LEMONNIER	Francois	<i>Chef de service</i>
BUSSIÈRES 77750	Sala	Patrick	<i>Adjoint au Maire</i>
JOUY-SUR-MORIN 77320	ROUSSEAU	Michael	<i>Maire</i>
CARRIÈRES SUR SEINE	GARNOTEL	Lambert	<i>Directeur développement territorial</i>
MASSY 91300	Rougeau	Franck	<i>Maire-adjoint développement économique et innovation</i>
VILLIERS SUR ORGE	Provotal	Micheline	<i>Adjointe finance et politique sociale</i>
CARRIÈRES-SOUS-POISSY	Amri	Mohammed	<i>Adjoint au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales et indépendantes</i>